

Nous nous sommes opposés au programme anti-inflation depuis le jour où le premier ministre l'a annoncé, le Jour d'Actions de grâces de 1975. Nous nous y sommes opposés parce qu'il ne pouvait être efficace, et nous avons dit qu'il ne serait pas appliqué de façon équitable et créerait encore plus de chômage. Examinons ces affirmations qu'il a faites le jour où le premier ministre a annoncé son programme. Ce programme est-il efficace? Avons-nous, en fait, dépassé le cap des pires effets de l'inflation?

Le ministre s'est vanté que le taux d'inflation des trois derniers mois avait considérablement baissé et, pour le prouver, il nous a cité des chiffres. Je tiens à lui dire bien sérieusement que tout ce que nous avons connu n'est qu'un ralentissement bien provisoire de la spirale de l'inflation. Pourquoi? Je consigne mes raisons au compte rendu parce que je pense que le ministre devra avaler bien des couleurs d'ici quelques mois. Ce ne sera pas agréable au goût et cela lui causera probablement bien des ennuis, mais je fais cette prédiction en toute confiance.

Nous savons que le gouvernement s'est engagé à autoriser une hausse importante du prix du fuel, notamment du pétrole. De source digne de foi, je crois, on dit que la hausse de juin sera sans doute de l'ordre de \$2 le baril de pétrole. Des économistes, y compris ceux du gouvernement, estiment qu'une augmentation de \$2 du prix du pétrole fera monter le coût de la vie de 1 à 1.5 p. 100 environ pour l'année.

J'ai remarqué que lorsque le ministre parlait, le député de South Western Nova (M<sup>re</sup> Campbell) l'a applaudi chaleureusement. Il y a quelque jours, au téléjournal de Radio-Canada, on disait que par suite de la hausse déjà appréciable du prix du pétrole utilisé pour produire l'électricité en Nouvelle-Écosse, le coût de l'énergie électrique a en fait doublé. Selon Radio-Canada, de nombreux foyers qui se chauffent à l'électricité reçoivent des factures de \$200 à \$500 pour deux mois. Cela représente des hausses considérables et j'espère que le député de South Western Nova saura justifier auprès de ses commettants et des habitants de la Nouvelle-Écosse la hausse du coût de la vie, alors que le ministre des Finances dit que tout va bien.

Le prix de l'argent vient d'augmenter parce que la Banque du Canada a donné l'ordre aux banques commerciales de hausser leurs taux d'intérêt. La Banque du Canada va maintenant exiger 9.5 p. 100 d'intérêt et les banques à charte beaucoup plus. Mon collègue, le député de Waterloo-Cambridge (M. Saltsman), dit que c'est tout près de 4 p. 100 de plus que ce qu'on demande aux États-Unis. C'est donc dire que le taux d'intérêt sur les emprunts personnels, déjà à un niveau sans précédent, va grimper par le fait même. C'est dire que le coût du crédit va encore augmenter vu que les Canadiens achètent de plus en plus à tempérament. C'est dire que les frais des entreprises s'accroîtront car la plupart d'entre elles vivent des fonds empruntés des banques, et si elles paient davantage aux banques pour les capitaux qu'elles doivent emprunter, cette hausse se répercutera sur les clients par des prix plus élevés.

Un excellent économiste m'apprenait aujourd'hui que selon ses estimations la hausse du prix de l'argent annoncée récemment par la Banque du Canada se traduira par une hausse du coût de la vie de .5 à 1 p. 100 d'ici un an.

La hausse du coût de la vie a fléchi surtout à cause du ralentissement de la hausse du coût des aliments. Il est sûr que même le ministre des Finances sait qu'il s'agit là d'un état de choses très temporaire. Il a sûrement parlé avec son collègue, le ministre de l'Agriculture, qui a dû lui dire que les éleveurs de bétail de l'Ouest du Canada se plaignaient

### Loi anti-inflation

de perdre de l'argent, que le coût du fourrage est si élevé que le prix qu'ils obtiennent quand ils envoient leur bétail sur le marché veut dire qu'ils perdent de l'argent pour chacune des têtes de bétail qu'ils expédient aux abattoirs. Aussi réduisent-ils le volume de leurs troupeaux, avec ce résultat que même si le prix du bœuf n'a pas encore augmenté maintenant, on connaîtra dans un an une pénurie de bœuf alors que les prix grimperont de 10 p. 100 ou davantage.

Le ministre des Finances doit sûrement avoir entendu dire que le centre-ouest américain connaît actuellement une sécheresse comme on n'en a pas vue depuis celle des années 30. Cela veut dire que le coût du fourrage va augmenter de même que celui du bœuf aux États-Unis. Ce sont là des faits que le ministre a négligés dans son désir de prouver que son programme de lutte contre l'inflation avait donné des résultats. Je prédis que dans trois ou six mois d'ici le ministre tentera d'expliquer ce qu'il est advenu de son programme de lutte contre l'inflation. Mon collègue dit qu'on jettera le blâme sur la situation internationale, et il a raison. C'est ce que le premier ministre disait avant et pendant la campagne électorale de 1974. Les conservateurs disaient que le blocage ou le contrôle des prix et des salaires s'imposaient, alors que le premier ministre prétendait le contraire, disant que non seulement cela ne s'imposait pas, mais que ce serait néfaste. Il disait que l'inflation n'était pas imputable aux problèmes intérieurs canadiens, mais plutôt aux problèmes internationaux. C'est vrai en grande partie.

J'aimerais toutefois signaler au ministre que s'il avait pris la peine de lire le *Globe and Mail* de Toronto d'aujourd'hui, il aurait vu que dans le monde occidental industrialisé, le taux d'inflation a en réalité augmenté au lieu de diminuer au cours des trois derniers mois.

● (2050)

J'aimerais faire consigner quelques exemples au compte rendu. En France, les prix ont augmenté de 9.6 p. 100 de janvier 1975 à janvier 1976; cela fait une augmentation d'environ 0.75 p. 100 par mois. Au cours des trois derniers mois, les prix ont progressé en France de 0.6 p. 100 en novembre, de 0.6 p. 100 en décembre et de 1.1 p. 100 en janvier. En Allemagne de l'Ouest, les prix ont augmenté de 6 p. 100 en 1975. Au cours des trois derniers mois figurant dans les statistiques, les prix ont progressé de 0.3 p. 100 en novembre, de 0.3 p. 100 en décembre et de 0.8 à presque 1 p. 100 en janvier 1976. En Italie, le taux d'inflation a été de 17 p. 100 en 1975. Il a été de 1.1 p. 100 en novembre, de 0.8 p. 100 en décembre et de 1 p. 100 en janvier. Autrement dit, monsieur l'Orateur, le taux d'inflation n'a pas diminué en Europe occidentale et il est peu probable qu'il le fasse au Canada. En dépit des affirmations du ministre, il sera d'environ 9 p. 100 en 1976.

Nous avons dit que non seulement les directives ne permettraient pas de juguler l'inflation mais qu'elles étaient injustes. Nous savons ce qui se passe. La Commission de lutte contre l'inflation suit la directive gouvernementale et elle limite les augmentations de salaire et de traitement en se basant sur les indicateurs—elle respecte à peu près les 10 ou 12 p. 100 prévus par le gouvernement. Et les revenus qui ne proviennent pas des salaires ni des traitements? Et les membres des professions libérales? Je ne tiens pas à reprendre en détail ce que j'ai dit à d'autres occasions, mais le ministre sait—il n'est pas disposé à l'admettre, mais il sait que la Commission de lutte contre l'inflation et lui-même savaient déjà qu'ils plieraient devant les revendications des médecins avant même que la lutte ne soit engagée.